

**Participants : Gaëlle Paulin
Didier Robert – Laurent Mercier – Jean-Marc Lefebvre – Jérémy Lull – Martin de Corbier
– Yann Berthou – Pascal Desmoineaux**

**Prochaine Réunion le :
Mardi 16-01-2024**

Objet – Sujet Traité

Responsable

Délai

La réunion, ouverte à tous, s'est déroulée en présence de 8 participants, selon l'ordre du jour suivant :

- Réseau Cyclable - Relations avec la Municipalité
- Communication
- Animations
- Questions diverses

Réseau Cyclable

Un Réseau Cyclable Sûr, Pratique et Convivial est basé sur la prise en compte de la densité de circulation.

Il est défini, par le CEREMA, que cette densité, si elle dépasse les 4000 véhicules motorisés/jour et/ou les 250 cycles/jours sur un axe, celui-ci doit avoir un aménagement "SEPARATIF".

L'étude du Consultant et les enrichissements de BVC ont produit un Réseau de ce type.

BVC demande seulement ce que ces dispositions, validées en son temps par la Municipalité, soient mises en place dans leur totalité et n'a pas de raison de revenir sur le Plan d'Actions ainsi défini.

<https://www.brivevillecyclable.org/r%C3%A9seau-cyclable->

Relation avec la Municipalité : Office Municipal de l'Environnement

Didier ROBERT a été contacté par le Président de cet Office - M. Roland Garnier - et a rendez-vous avec lui le vendredi 5 janvier 2024.

Le Réseau étant entièrement défini, BVC demandera donc à ce que l'effort soit porté sur la sensibilisation, voire la responsabilisation de TOUS les usagers, à la Circulation Urbaine.

Communication : Démultiplication des sensibilisations aux règles de la Circulation Urbaine

Afin que les membres de BVC soit à même de prodiguer des conseils, il sera fait des "formations" en direction des membres actifs de BVC qui le souhaitent

De plus, pour accompagner Didier ROBERT, lors des sollicitations pour des actions de sensibilisation en entreprise, milieu scolaire ou sportif, certains membres, là aussi qui le souhaitent, seront "formés".

Pour ne pas empiéter sur le travail lors des Réunions Mensuelles, ces "formations" auront lieu, dans un cadre extérieur à ces réunions et selon un planning défini avec les participants.

<p>Communication : Accident de trottinette sur l'avenue Ribot</p> <p>Un accident mortel a eu lieu à l'angle de l'avenue Ribot et de l'avenue Jean Moulin. Les circonstances exactes de l'accident sont encore à définir par la justice. Il est indécent de trouver des commentaires sur les réseaux sociaux, voire même certains coups de téléphone qui sont arrivés à Didier ROBERT demandant ce que faisait une personne à trottinette à plus de 22h00 par temps de pluie. Cela reflète parfaitement l'état d'esprit général qu'il existe envers les cyclistes dans notre ville. Il serait bienvenu pour TOUS d'arrêter d'attiser, par leurs commentaires complètement inappropriés, l'interprétation erronée du Code de la Route, ou leurs actions au détriment de tels ou tels usagers, cette guéguerre stupide entre les différents modes de déplacement.</p> <p><i>Il est à noter, pour boucler avec les paragraphes développés plus haut qu'un aménagement séparatif a été prévu par le Consultant à cet endroit qui voit passer plus de 10.000 véhicules/jour et qu'il est repris dans le Plan d'Action sous le numéro VPNO8-01.</i></p>		
<p>Communication - Date des Réunions Mensuelles 2024</p> <p>Suite à confirmation de réservation de la salle (Merci au service de Gestion des Installations) mardi 16 janvier 2024 mardi 13 février 2024 mardi 12 mars 2024 (Assemblée Générale) mardi 16 avril 2024 mardi 14 mai 2024 mardi 11 juin 2024</p> <p><i>Vous retrouverez, bien sûr, toutes ces informations au fur et à mesure sur le site</i></p>		
<p>Animation - Vélo Lampion</p> <p>Reportée, à notre grand regret, à cause des intempéries, nous vous donnons rendez-vous le samedi 16 décembre à 17h30 pour un départ à 18h00 Nous vous attendons nombreux</p>		
<p>- Contrôle de fermeture de la deuxième porte. - Fermeture de la porte principale et Contrôle à 22h00.</p>	Didier	S50